

PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE ORDINAIRE  
**SÉNAT**

vendredi 11 novembre 2023 à 9 h, en présentiel

**Membres présentes et présents :**

Noutai Ricardo Assogba, membre du corps étudiant  
Alexandre Bekhradi, vice-recteur à l'enseignement et à la recherche  
Pierre Bouchard, représentant du corps professoral  
Luc Bussièrès, recteur  
Halim Dabbou, représentant du corps professoral  
Zack Dorval, représentant de l'unité d'enseignement ADMN  
Simon Fecteau, vice-président du Conseil de l'Université de Hearst  
Stéphane Girard, représentant de l'unité d'enseignement ÉEHS  
Rosalie Moumbe, membre du corps étudiant  
Sylvie Roy, registraire  
Melissa Vernier, représentante de l'APUH

**Membre absent :**

Michel Fortin, représentant de l'unité d'enseignement PSYC (s'est excusé)

**Personne-ressource :**

Isabelle Gagnon-Birch, vice-rectrice à l'administration

**Secrétaire d'assemblée :**

Daniel Fauchon, secrétaire général

**Campus  
de Hearst**

60, 9<sup>e</sup> Rue  
Hearst (Ontario) P0L 1N0

**Campus  
de Kapuskasing**

7, rue Aurora  
Kapuskasing (Ontario) P5N 1J6

**Campus  
de Timmins**

395, boulevard Thériault  
Timmins (Ontario) P4N 0A8

info@uhearst.ca  
1 800 887-1781  
[uhearst.ca](http://uhearst.ca)

## **Ouverture de la réunion**

La présidence du Sénat déclare la réunion ordinaire du 10 novembre ouverte à 9 h 00.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Sylvie Roy  
Appuyé par Pierre Bouchard

S-77-23 Que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **2. Déclaration de conflits d'intérêts**

Aucune déclaration de conflits d'intérêts.

### **3. Approbation du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 20 octobre 2023**

Il est proposé par Melissa Vernier  
Appuyé par Alexandre Bekhradi

**Abstentions : 2**

S-78-23 Que le procès-verbal de la rencontre ordinaire du 20 octobre 2023 soit adopté tel que présenté.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### **4. Affaires émanant des procès-verbaux qui ne figurent pas à l'ordre du jour**

Aucune.

### **5. Propositions adoptées par courriel**

Aucune.

### **6. Annonces et informations**

#### **6.1. Questions logistiques (exercice de planification stratégique)**

Les informations concernant l'horaire, le lieu, ainsi que les arrangements relatifs aux repas pour la réunion décisionnelle en présentiel dédiée à la planification stratégique de l'Université de Hearst ont été transmis aux membres du Sénat. Cette réunion, qui se déroulera également en présence des membres du conseil d'administration, a pour objectif principal de valider les enjeux stratégiques et de définir la vision d'entreprise de l'Université.

## **7. Correspondance**

Aucune.

## **8. Rapports de la direction et des comités**

### **8.1. Mise à jour du rectorat**

Au niveau des infrastructures, en particulier au campus de Hearst, les travaux de rénovation sont en cours. Au troisième étage, les salles de classe sont désormais terminées. Cependant, en raison des retards dans la livraison du couvre-plancher destiné au corridor et aux salles de travail, ces nouveaux locaux ne seront accessibles qu'à partir de janvier. Par ailleurs, au campus de Kapuskasing, l'agrandissement de la salle de classe Babin, située dans les locaux du Centre régional de Loisirs culturels, est également en cours. Tout comme pour le campus de Hearst, le retard dans la livraison du couvre-plancher a repoussé l'accès de cette nouvelle salle à la rentrée de janvier.

Depuis la dernière réunion du Sénat, les six comités permanents du conseil d'administration se sont réunis. Les rapports de ces comités seront présentés lors de la prochaine réunion du Conseil.

Une réunion du comité des doctorats honorifiques a également eu lieu. Ce comité présentera, à la prochaine réunion du Sénat, une recommandation pour décerner un doctorat honorifique pour le mois de juin. Il s'agit de la toute première fois que l'Université de Hearst décernera un premier doctorat honorifique sans passer par le biais de l'Université Laurentienne.

Un comité de travail dédié à la création d'un emblème héraldique (armoiries) et d'une devise pour l'Université de Hearst sera formé sous peu. En collaborant étroitement avec un héraut professionnel de l'Autorité héraldique du Canada pour garantir que les symboles proposés soient conformes aux standards héraldiques, le comité devra, notamment, rassembler les informations pertinentes et suggérer des idées qui guideront le héraut dans sa création.

Le travail se poursuit auprès de l'Université de l'Ontario Français (UOF) pour dresser un inventaire exhaustif des collaborations que l'Université de Hearst a entreprises avec eux depuis leur création. Une rencontre est prévue en décembre avec l'UOF pour discuter de collaborations futures. L'idée de former éventuellement un réseau est toujours au programme.

La publication du rapport Blue Ribbon, élaboré par un groupe d'experts pour évaluer la viabilité financière du secteur postsecondaire,

l'Université de Hearst, de même que les autres établissements postsecondaires de la province, est toujours attendue.

Le recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche ainsi que la registraire étaient présents lors du Congrès annuel de l'Assemblée de la francophonie ontarienne (AFO), les 26, 27 et 28 octobre 2023.

L'an dernier, l'Université de Hearst a été acceptée en tant que membre provisoire du Conseil des Universités de l'Ontario (COU). Une demande au nom du conseil d'administration au COU a été soumise en mai dernier dans le but d'avoir accès à une membresie pleine et entière. Depuis, un accusé de réception a été reçu et un rappel a été fait en novembre auprès du président-directeur général du COU.

Dans un autre ordre d'idée, l'Université de Hearst a intensifié ses démarches pour devenir membre d'Universités Canada. L'adhésion à Universités Canada est perçue comme une opportunité stratégique, offrant un accès privilégié à une multitude de services, de bourses et d'informations essentielles, ainsi qu'à un réseau de contacts. De plus, l'Université de Hearst, en tant que petite institution, pourrait rejoindre des universités similaires au sein d'Universités Canada, favorisant ainsi la collaboration et le partage de connaissances et d'expériences. Universités Canada accueille divers membres, y compris les associations de registraires, le Conseil des Universités de l'Ontario (COU) et même des universités privées à but non lucratif. Universités Canada offre également des formations, notamment pour les nouvelles personnes occupant les postes au rectorat et une gamme de services annuels.

La semaine prochaine, Édith Dumont, l'ancienne vice-rectrice de partenariat et internationale à l'UOF, sera officiellement nommée lieutenante-gouverneure de l'Ontario à Queen's Park.

Une question est soulevée pour déterminer quel type de changements Universités Canada pourrait proposer à l'Université de Hearst. Selon le recteur, des suggestions pourraient être faites concernant le processus institutionnel d'assurance de la qualité de l'Université de Hearst (PIAQUH). Il ajoute que l'évaluation porterait sur différents aspects, notamment les ressources disponibles à la bibliothèque et les pratiques de gestion, pour s'assurer que les universités membres répondent aux standards attendus.

En ce qui concerne les collaborations à venir entre l'Université de Hearst et l'UOF, un membre se questionne à savoir si les professeures et les professeurs des deux institutions seront appelés à collaborer

également. Le recteur mentionne qu'un plan avait déjà été élaboré dans le passé, mais que ce dernier ne s'est pas réalisé. Des collaborations au niveau des bibliothèques et des bases de données ont été effectuées. Il ajoute que la rencontre prévue en décembre permettra d'élaborer un nouveau plan et d'explorer plusieurs possibilités.

## **8.2. Rapport du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche**

Concernant la programmation, comme stipulé dans la convention collective, le dossier progresse bien. L'étape cinq sur sept, qui consiste à rencontrer les unités, est entamée. De plus, les charges d'enseignements ont été établies pour les membres du corps professoral et ont été envoyées aux unités. Des rencontres avec les unités auront lieu d'ici le 21 novembre 2023.

Le comité permanent des affaires académiques du conseil d'administration s'est réuni le 7 novembre 2023 pour prendre connaissance de la réforme du programme d'ÉEHS et de la lettre d'intention du programme qui a été approuvée par le Sénat le 20 octobre 2023 (résolution S-73-23).

À propos de la réforme du programme ÉEHS, une proposition détaillée des nouveaux programmes sera présentée au Sénat à l'hiver 2024. Cette présentation inclura notamment le tronc commun, ainsi que les nouveaux cours qui seront développés ou ajoutés au programme.

Le campus Glendon de l'Université de York souhaite développer un partenariat autour du programme DÉSP. Une rencontre avec la vice-principale aux affaires académiques de cet établissement a été organisée la semaine dernière pour discuter des premières étapes de cette collaboration. Du côté du registrariat, des efforts sont en cours pour élaborer un parcours permettant aux diplômées et aux diplômés de leurs baccalauréats en psychologie d'intégrer le programme DÉSP. Des vérifications concernant les exigences des cours sont également nécessaires.

Une sénatrice ajoute que le programme DÉSP est, pour l'Université de York, une suite professionnalisante logique à leur programme de premier cycle. Cette dernière soulève également que la toute première collation des grades du DÉSP s'est déroulée la semaine dernière à Timmins.

### **8.3. Rapport des équipes des vice-rectorats**

#### **8.3.1. Communication et marketing**

#### **8.3.2. Recrutement**

#### **8.3.3. Bureau de l'international**

#### **8.3.4. Affaires étudiantes**

#### **8.3.5. Centre des carrières et du développement professionnel**

#### **8.3.6. Conseil technopédagogique**

Les membres du Sénat ont pris connaissance du rapport des équipes des vice-rectorats.

Concernant le point 8.3.6 du rapport, il est à noter qu'aucune information complémentaire n'a été fournie, en raison de la récente formation de l'équipe d'accompagnement technopédagogique. Depuis sa mise en place, cette équipe a organisé une douzaine de rencontres avec le corps professoral et les chargées et les chargés d'enseignement. Lors d'une conférence d'eCampus, un membre de cette équipe a présenté l'outil auteur développé pour Moodle. Cet outil, prochainement disponible, servira, entre autres, à la planification, la conception et la scénarisation de cours.

Des discussions ont été menées concernant l'outil auteur créé sur Moodle. Un soutien sera fourni au corps professoral pour faciliter l'apprentissage de cet outil. De plus, il a été mentionné que l'intégration de Google Drive et de Google Classroom avec Moodle sera rendue possible pour faciliter le transfert des documents existants.

Une préoccupation avait été soulevée quant à la propriété intellectuelle des contenus créés à partir de l'outil auteur. Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche assure que les droits d'auteur seront respectés et qu'une autorisation sera requise pour tout partage ou modification des contenus.

Des questions ont été soulevées quant à l'obligation d'utiliser Moodle. Pour le moment, son utilisation est vivement conseillée afin d'assurer une uniformité des outils, notamment pour les étudiantes et les étudiants. Un sénateur a toutefois souligné l'importance de la diversité des outils informatiques pour développer des compétences d'adaptation, reflétant davantage les exigences du marché du travail.

Il a également été rappelé que Moodle a été établi comme la plateforme officielle de l'Université de Hearst il y a plusieurs années, notamment pour des raisons de cybersécurité.

#### **8.4. Comités**

##### **8.4.1. Rapport du comité de l'établissement des seuils par unité d'enseignement (CÉSUE)**

Les membres du Sénat sont informés du nombre minimal, défini par le CÉSUE, de professeures et de professeurs ainsi que de chargées et de chargés d'enseignement nécessaires au bon fonctionnement des unités d'enseignement pour l'année 2024 - 2025.

Une attention particulière a été accordée à l'unité d'enseignement en psychologie, notamment en ce qui concerne le seuil défini compte tenu du programme DÉSP. Il a été souligné que le programme DÉSP est dispensé par plusieurs des professeures et des professeurs de l'unité et que le nombre actuel de six postes correspond aux besoins initiaux du programme et de l'unité. De plus, la structure du DÉSP, avec des horaires fixes, exclut la nécessité de cours optionnels.

Dans le contexte du départ imminent d'un professeur de l'unité d'ÉEHS, l'embauche d'une professeure ou d'un professeur spécialisé en langue anglaise a été discutée. Cette décision s'inscrit dans une démarche stratégique pour combler les besoins pédagogiques spécifiques identifiés au sein de l'unité.

Il est proposé par Simon Fecteau

Appuyé par Sylvie Roy

S-79-23 Que l'on adopte le rapport du CÉSUE tel que présenté.

#### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

#### **9. Affaires en cours**

##### **9.1. Mise à jour de la programmation A2023-H2024**

Une mise à jour concernant la programmation automne-hiver 2023-2024 est présentée aux membres. Le cours ADMN 1036 « Business Communication », offert au bloc 7, à Hearst, est désormais offert en présentiel plutôt qu'en mode virtuel.

## **9.2. Modification à la description de cours dans la programmation du printemps 2024**

Une modification a été apportée à l'intitulé et à la description du cours ADMN 4886, INTE 3916, lequel avait été adopté par le Sénat le 19 mai 2023 (résolution S-44-23).

En raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions, ce cours, initialement programmé pour le bloc 3, a été annulé et reporté à la session de printemps. La possibilité d'organiser à nouveau un voyage éducatif à Yellowknife, dans le cadre de ce cours, a également été évoquée.

Il est proposé par Luc Bussières  
Appuyé par Halim Dabbou

### **1 abstention**

S-80-23 Que le titre et le descriptif du cours ADMN 4886, INTE 3916, Modèles de gouvernance alternatifs, soit adopté tel que présenté.

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9.3. Adoption du calendrier universitaire 2024 - 2025,**

Après avoir pris connaissance des deux scénarios de calendrier universitaire pour l'année académique 2024 - 2025, et ce, pour les programmes du premier cycle, les membres sont en faveur du scénario A. La principale différence entre les deux scénarios réside dans la semaine de relâche pendant la session d'hiver.

Il est proposé par Sylvie Roy  
Appuyé par Zack Dorval

### **1 abstention**

S-81-23 Que le calendrier universitaire 2024 - 2025 « scénario A » soit adopté tel que présenté.

### **PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **10. Affaires nouvelles**

### **10.1. Recommandations quant aux congés sabbatiques**

Une demande de congé sabbatique pour l'année 2024 - 2025 est présentée au membre.

Il est proposé par Melissa Vernier  
Appuyé par Halim Dabbou

S-82-23 Que l'on recommande au conseil d'administration que la demande de congé sabbatique de Mélanie Girard soit acceptée.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**10.2. Optimisation du format des procès-verbaux du Sénat**

Il a été proposé aux membres de synthétiser et d'épurer les procès-verbaux des réunions futures. L'adoption d'un tel format vise à préserver la confidentialité des membres et de mettre l'accent sur les points essentiels et les décisions prises collectivement par le Sénat. Les membres ont convenu d'appliquer cette nouvelle approche à la rédaction du procès-verbal de la présente réunion et d'en évaluer l'efficacité lors de la prochaine assemblée.

Pour accroître l'accessibilité des documents relatifs aux rencontres du Sénat, notamment pour les membres de l'APUH et le personnel administratif, la création d'un dossier partagé sur le Drive a été suggérée. Actuellement, ces documents sont disponibles sur demande auprès du secrétariat général. De plus, il a été souligné que les ordres du jour et les procès-verbaux sont déjà disponibles sur le site web de l'Université de Hearst.

**11. Huis clos**

**12. Clôture de la réunion**

Il est proposé par Simon Fecteau  
Appuyé par Alexandre Bekhradi

S-83-23 Que la réunion ordinaire du 10 novembre soit close à 10 h 42.

**PROPOSITION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**13. Questions laissées en suspens**

**13.1.** Comité pour la création d'un code de conduite pour les étudiantes et les étudiants.



Stéphane Girard, président



Daniel Fauchon, secrétaire général

Pour toute demande d'accès à la documentation relative à cette rencontre, veuillez envoyer un message à l'adresse électronique suivante : [secretariat\\_general@uhearst.ca](mailto:secretariat_general@uhearst.ca).